

ES
AA

MÉCÉNAT
EAC • 2026

Soutenez
l'éducation
artistique
et culturelle
(EAC) portée
par l'ESAA

L'École Supérieure d'Art d'Avignon (ESAA) est un établissement public de coopération culturelle (EPCC), fondé en 1801, sous la double tutelle de la Ville d'Avignon et du ministère de la Culture. Elle forme chaque année des artistes et des conservateurs-restaurateurs, au croisement de la création et de la conservation-restauration de biens culturels.

Au-delà de la formation de ses étudiant·es, l'ESAA porte une politique d'éducation artistique et culturelle qui met l'art à la portée de toutes et tous — en particulier des publics qui en sont le plus éloignés. Elle fait partie du groupement « Art et Éducation » qui rassemble les grandes institutions culturelles et d'enseignement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au-delà de la formation de ses étudiant·es, l'ESAA porte une politique d'éducation artistique et culturelle (EAC) originale, en lien avec les institutions culturelles et sociales d'Avignon.

L'ESAA met aussi en place des projets en faveur des publics dits éloignés des dispositifs culturels en participant à de nouveaux appels à projet : Culture justice, Echappées culturelles, etc. Elle ouvre ses ateliers à l'international par ailleurs. Passe-Murailles — école hors-les-murs dans les lieux patrimoniaux d'Avignon.

2026 L'ESAA intègre le bureau du GIS Art et éducation

4 000+ Visiteurs pour la 5e édition de Passe-Murailles

2 à 7 Semaines de résidence artistique chaque été

100 Personnes chaque semaine dans les ateliers

Vos dons en action

Chaque don contribue à faire vivre des projets artistiques, au plus près des habitant·es du territoire et de la Région PACA, quel que soit leur âge, leur lieu de vie ou leurs moyens.

Essaimer l'EAC en milieu rural

Développer une offre d'éducation artistique et culturelle dans les territoires ruraux du Vaucluse et de la Région PACA.

Financer les résidences de jeunes diplômé·es

Pérenniser et développer le dispositif de résidence - tremplin pour l'insertion professionnelle des jeunes artistes engagé·es auprès des publics.

Soutenir les ateliers en milieu social et carcéral

Poursuivre le projet de partenariat avec les structures médicales avignonaises (ICAP, HADAR, Hôpital d'Avignon, etc.).

Rendre les ateliers accessibles à toutes les familles

Permettre une tarification sociale adaptée aux ressources, pour que l'accès aux ateliers de l'ESAA .

Développer « Passe-Murailles »

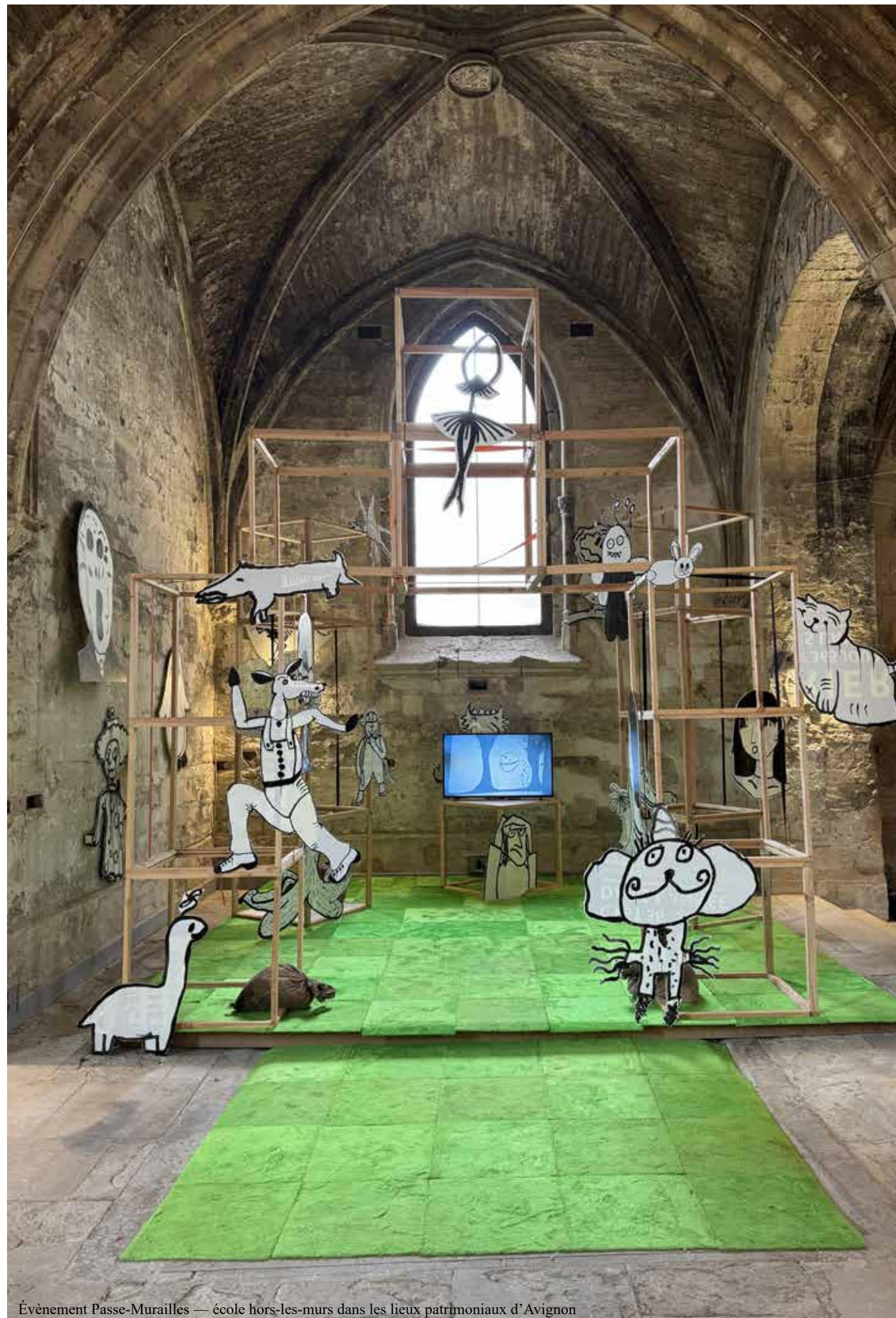
Ce temps fort gratuit et ouvert à toutes et tous, chaque mois de mars, fait vivre la création contemporaine dans les lieux patrimoniaux de la ville d'Avignon.

Une école plus inclusive

Soutenir les projets favorisant l'accueil de la neurodiversité au sein des ateliers pédagogiques.

Équiper les ateliers EAC

Financer le matériel artistique — peinture, papier, outils numériques — mis à la disposition des enfants et des publics accueillis.



Évènement Passe-Murailles — école hors-les-murs dans les lieux patrimoniaux d'Avignon

Devenir
mécène
de l'EAC

Avantage
fiscal
indicatif
selon qui
vous êtes...

Votre soutien peut prendre plusieurs formes :

Don financier

Mécénat en nature (matériel artistique, transport, espaces)

Mécénat de compétences (expertise pédagogique, logistique, communication)

Une entreprise

Réduction d'impôt de 60 % du don, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (taux ramené à 40 % au-delà de 2 M€ de dons annuels cumulés).

Un particulier

Réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Un contribuable IFI

Réduction d'impôt sur la fortune immobilière pouvant atteindre 75 % du don, selon la nature du soutien.

Chiffres donnés à titre indicatif, sous réserve de la réglementation fiscale en vigueur (Loi n° 2003-709 du 1er août 2003 dite « loi Aillagon » et évolutions ultérieures).

Par des gestes artistiques
plurielles et accessibles à tous et
toutes, on fait société et commun.
Aidez-nous à partager ces actions !



Contactez-nous

École Supérieure d'art d'Avignon (ESAA)
500 chemin de Baigne-Pieds (site administratif)
1 avenue de la Foire (atelier créatif)
84000 Avignon

www.esaavignon.eu

Secrétaire générale :
Raphaëlle Mancini
administration@esaavignon.fr



AVIGNON
Ville d'exception

Atelier EAC encadrés par des diplômés de l'ESAA